

SCoTAM

Imaginer aujourd'hui le territoire de demain

Avec un peu plus de 420 000 habitants, 224 communes et sept intercommunalités, le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM) façonne l'avenir d'un territoire stratégique du Grand Est. Son ambition : concilier développement économique, attractivité résidentielle, préservation des paysages et sobriété foncière pour répondre aux défis des prochaines décennies.

UN TERRITOIRE AU CŒUR DES ÉCHANGES EUROPÉENS

À la croisée des grands axes de communication européens, le territoire du SCoTAM s'étend sur 1 762 km², entre la Moselle et la Meurthe-et-Moselle. Il rassemble 224 communes, une métropole et six communautés de communes qui, chacune avec ses spécificités, participent à un projet commun. Fort de 420 000 habitants et de 170 560 emplois, le territoire bénéficie d'un tissu économique solide, d'équipements métropolitains de premier plan, d'une université reconnue et de grandes écoles qui renforcent son attractivité. Cette position privilégiée en fait l'un des moteurs du développement du silon lorrain.

GRANDIR SANS CONSOMMER D'AVANTAGE D'ESPACE

Le développement ne se mesure plus uniquement en hectares urbanisés. Le SCoTAM défend une vision différente : construire davantage tout en préservant les espaces naturels et agricoles. À l'horizon 2032, les objectifs sont ambitieux :

- Accueillir 22 000 habitants supplémentaires ;
- Permettre la réalisation de 32 460 logements ;
- Favoriser la création de 20 000 emplois ;
- Réduire d'au moins 50 % la consommation foncière.

Une stratégie qui répond aux enjeux climatiques tout en accompagnant la croissance du territoire.

LE PAYSAGE COMME MOTEUR DU PROJET

L'une des originalités du SCoTAM réside dans son Plan Paysages, distingué par le Grand Prix National du Paysage en décembre 2024. Loin d'être un simple document technique, cette démarche place le paysage au cœur de l'aménagement. Elle valorise les patrimoines naturels parfois discrets, accompagne les élus et les collectivités, sensibilise les habitants et favorise des réalisations concrètes améliorant durablement le cadre de vie. Le recrutement d'une paysagiste au sein de la structure illustre cette volonté d'inscrire cette approche dans la durée.

UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Le SCoTAM repose sur une gouvernance associant 120 élus, épaulés par une équipe de six agents territoriaux. Ensemble, ils élaborent une vision commune de l'aménagement, coordonnent les politiques publiques et veillent à assurer un développement cohérent entre les différents bassins de vie. Depuis son approbation en 2014, puis sa révision en 2021 et sa modification en 2023, le document évolue régulièrement afin de s'adapter aux nouvelles réalités économiques, sociales et environnementales.

PRÉPARER LE TERRITOIRE DE DEMAIN

À travers ses orientations, le SCoTAM démontre que l'aménagement du territoire ne consiste plus seulement à construire, mais

à mieux organiser, mieux protéger et mieux anticiper. Entre dynamisme économique, transition écologique et qualité de vie, il dessine les contours d'un territoire plus résilient, plus attractif et résolument tourné vers l'avenir.

LE SCOTAM EN CHIFFRES

- 224 communes
- 420 000 habitants
- 7 intercommunalités
- 1 762 km²
- 170 560 emplois
- + 22 000 habitants entre 2015 et 2032
- + 32 460 logements
- +20 000 emplois
- -50 % de consommation foncière
- Grand Prix National du Paysage 2024

